



Edition provisoire

Friday 21 March 2025, morning

Compte rendu officiel des débats

Theme 3: Violence against politicians

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Chères et chers collègues,

Veuillez prendre place. Nous allons commencer dans 1 minute.

Bonjour à toutes et à tous.

Chères et chers collègues,

Nous allons maintenant reprendre nos travaux.

J'espère que la discussion d'hier vous a été utile et que vous avez apprécié la réception d'hier soir.

Lors de la réunion de ce matin, nos secrétaires généraux des parlements ont approuvé les activités et les priorités futures du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires. Notre conférence est invitée à en prendre note. Les documents sont disponibles sur le site de la conférence.

Avant d'entamer notre discussion sur le thème 3, je voudrais vous informer que nous devons terminer notre débat au plus tard à 12 h 15 pour entendre les conclusions générales de la conférence. Je vous rappelle également qu'après les conclusions, nous sommes tous invités à un cocktail de clôture qui sera servi dans le hall de l'Assemblée.

Nous allons maintenant poursuivre nos travaux avec notre troisième et dernier thème, intitulé « Violences à l'encontre des personnalités politiques ».

La discussion d'aujourd'hui sur les violences à l'encontre des personnalités politiques n'est pas seulement bienvenue et nécessaire, elle est devenue une urgence. Lors de notre dernière conférence à Dublin le 28 septembre 2023, nous avons organisé une préconférence très suivie et réussie qui nous a permis d'échanger de la manière la plus spontanée et la plus franche possible sur une question qui nous concerne tous personnellement : les discours de haine et les menaces de violences à l'encontre des élus.

Parce qu'elles se sont banalisées, parce qu'elles mettent potentiellement en péril nos activités politiques ou notre intégrité physique, notre santé et notre vie familiale, les violences et menaces de violence à l'encontre des personnalités politiques constituent une préoccupation croissante et un défi sérieux pour le bon fonctionnement de nos sociétés démocratiques.

Dans ce compte rendu:

1. Les discours prononcés en français, en anglais, en allemand et en italien sont reproduits in extenso en français.
2. Les discours prononcés dans une autre langue sont résumés à partir de l'interprétation et sont signalés par un astérisque (*).
3. Les discours en allemand et en italien, in extenso dans ces langues, sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée parlementaire.
4. Le texte des amendements est disponible au comptoir de la distribution et sur le site internet de l'Assemblée. Seuls sont publiés dans le compte rendu les amendements et les sous-amendements oraux.
5. Les corrections doivent être adressées au bureau 1081 au plus tard 24 heures après la publication du compte rendu.

Les incidents, qui vont de la violence verbale au harcèlement, de l'intimidation aux attaques physiques, constituent une menace directe pour le bon fonctionnement de la gouvernance démocratique, pour la stabilité politique, pour la sécurité publique et, surtout, pour l'engagement des citoyens et de la société civile.

La polarisation politique croissante, l'extrémisme idéologique, la rhétorique incendiaire dans le discours politique, la propagation de la désinformation qui alimente une déconnexion avec les systèmes et les processus politiques, la course aux fausses nouvelles et à l'hypertrucage, la couverture médiatique irresponsable – tout cela contribue à une atmosphère qui favorise de plus en plus l'hostilité et incite à des actes de discours haineux et à des menaces de violence contre les représentants élus.

La violence politique a un impact dévastateur sur la démocratie. Nous devons examiner les causes sous-jacentes de cette violence contre les représentants élus, les conséquences et les stratégies potentielles pour les prévenir et les traiter afin de sauvegarder les processus démocratiques et de protéger les individus qui les défendent.

Pour ce thème, trois collègues introduiront le débat : M. Lorenzo FONTANA, Président de la Chambre des députés, Italie ; Sir Lindsay HOYLE, Président de la Chambre des communes du Royaume-Uni ; et Mme Urška KLAKOČAR ZUPANČIČ, Présidente de l'Assemblée nationale, Slovénie.

Je donne maintenant la parole à notre collègue italien, M. Lorenzo FONTANA, Président de la Chambre des députés, Italie.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Lorenzo FONTANA (Président de la Chambre des Députés, Italie): *Bonjour et merci beaucoup [en anglais].*

Merci au Président de l'Assemblée parlementaire.

Merci à tous les Présidents et Vice-Présidents des parlements et à tous les invités.

Vous voyez, je pense que cette question est vraiment cruciale pour la démocratie. La violence à l'encontre de différentes personnalités politiques se manifeste sous différentes formes. Elle va du discours de haine à l'agression physique, en passant malheureusement par des cas très graves qui peuvent parfois coûter la vie.

Il s'agit certainement d'un phénomène inquiétant, avec un impact sérieux, et qui crée d'énormes difficultés, en particulier pour la résilience des systèmes démocratiques. Parce que la démocratie est précisément le contraire de la violence ; la démocratie est le lieu où l'on doit au moins essayer de s'écouter les uns les autres. Son extrême dangerosité a d'ailleurs été rappelée récemment lors du 4e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe en Islande, les 16 et 17 mai 2023.

Engagée depuis longtemps dans la prévention et la lutte contre les discours de haine, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe élabore actuellement un rapport spécifique, dont la présidente de la délégation italienne, Elisabetta GARDINI, que je salue et remercie, sera la rapporteure.

Ces actes violents se multiplient en Europe, et pas seulement en Europe. Alors que dans le passé, les violences odieuses étaient motivées par des considérations politiques, elles sont aujourd'hui dirigées non seulement contre le responsable politique en tant que tel, mais aussi contre la personne, qui est attaquée pour ses convictions personnelles.

Internet et les médias sociaux modifient également le scénario actuel. Leurs caractéristiques peuvent parfois malheureusement amplifier la diffusion de contenus hostiles et dénigrants. Ils peuvent créer des communautés virtuelles où la désinformation pollue le débat public, où l'expression d'une pensée peut dégénérer en un comportement qui viole les droits fondamentaux d'une personne.

Les causes de ce phénomène sont multiples et complexes, mais elles découlent toutes du fossé qui s'est creusé au fil du temps entre les citoyens et les institutions. Les crises mondiales du XXIe siècle ont contribué à générer un sentiment d'incompréhension, de précarité et d'insécurité, érodant de plus en plus la confiance dans la politique.

Aujourd'hui, la politique a donc la responsabilité de répondre plus efficacement et plus concrètement aux attentes des citoyens, en reconstruisant la relation de confiance indispensable à la démocratie.

Notre démocratie est par nature ouverte et participative, et des idées différentes, voire opposées, y coexistent. Cette caractéristique peut la faire apparaître changeante, parfois fragile, mais il est essentiel de croire en la politique, dans sa capacité à reconstruire de temps en temps des modèles de coexistence démocratique, capables de répondre aux défis du moment.

Pour rétablir la confiance et la certitude, nous devons donc nous recentrer sur la qualité et l'éthique de notre action. Il est essentiel de rapprocher les citoyens des institutions, qui sont souvent perçues comme des points de référence éloignés des besoins réels des gens. Nous devons renforcer les canaux de communication et d'écoute, ainsi que les formes de participation au processus décisionnel.

À cet égard, je rappelle que la Chambre des députés italienne travaille sur une plateforme, par exemple pour signer et envoyer des pétitions en ligne, et sur des applications d'intelligence artificielle pour offrir une communication interactive sur le travail et les activités parlementaires – sur le site institutionnel de la Chambre des députés.

Pour contrer le discrédit de la politique, il faut aussi cultiver le dialogue, la confrontation et le respect, même dans la diversité des opinions, et je dirais surtout dans la diversité des opinions. Nous avons d'abord un devoir d'exemplarité, en exerçant notre droit de critique et de dénonciation, mais de manière juste et respectueuse.

Je crois que l'adoption de codes de conduite et leur respect peuvent contribuer à améliorer le climat général. Il est clair que le travail qui nous attend n'est pas facile : les assemblées parlementaires que nous représentons sont engagées en première ligne dans l'affirmation de la valeur de la confrontation démocratique et dans l'opposition à toute forme de violence.

Je suis également convaincu et confiant que cette assemblée sera en mesure d'apporter une contribution significative à la résolution d'un problème qui reste complexe, mais qui constitue un défi décisif pour l'avenir de notre démocratie.

Merci à tous et bon travail.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci, Monsieur le Président.

Bien entendu, avec votre contribution, les Présidentes et Présidents des parlements qui nous font l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui, cette Assemblée, tiendront compte de vos paroles et je pense que nous reviendrons bientôt avec des résultats tangibles sur notre objectif commun.

Je donne maintenant la parole à Sir Lindsay HOYLE, Président de la Chambre des Communes du Royaume-Uni.

Sir Lindsay HOYLE (Président de la Chambre des Communes, Royaume-Uni): Monsieur le Président,

Chères et chers collègues,

Permettez-moi de vous remercier personnellement de nous avoir réunis une fois de plus pour discuter de l'importance de la démocratie et de la protection des personnalités politiques. Nous parlons toujours de la protection des politiciens. Je pense qu'il est important de savoir clairement ce que nous essayons de protéger, et qui.

Il ne s'agit pas seulement des personnes : il s'agit de nos systèmes parlementaires qui symbolisent nos démocraties, nos libertés, notre mode de vie, et c'est la démocratie qu'il faut défendre avec nos collègues. Au niveau le plus fondamental, nous devons toujours veiller à ce que nos représentants élus, et ceux qui travaillent avec eux, bénéficient de la protection dont ils ont besoin, à la fois pour être en sécurité et pour se sentir suffisamment en sécurité pour continuer à participer au processus démocratique.

Et cela devient de plus en plus difficile à réaliser au Royaume-Uni et dans toute l'Europe.

En 2016, nous avons perdu Mme Jo COX, une jeune femme politique inspirante promise à un grand avenir, qui allait peut-être devenir cheffe du parti travailliste, abattue et poignardée lors d'un acte terroriste brutal.

Et en 2021, mon ami et collègue, Sir David AMESS, membre du Parlement, a été poignardé et tué alors qu'il travaillait dans sa circonscription.

Jo et David ne faisaient qu'aider les autres, servir notre nation. Ils n'ont jamais mérité de mourir.

Plusieurs autres députés ont survécu à des attaques, et un assistant a été assassiné au cours d'une attaque.

Il était choquant et déchirant de penser qu'être député, représenter les intérêts d'une circonscription, est l'une des professions les plus risquées du pays. Et je sais que beaucoup d'entre nous, si ce n'est tous ici aujourd'hui, connaissent un collègue qui a été victime d'un attentat, qui a reçu une menace de mort ou qui a subi de tels abus et intimidations qu'il a décidé de prendre du recul par rapport à son rôle. C'est cela qui me préoccupe.

Notre démocratie sera toujours fragile, mais nous ne valons que ce que vaut la génération qui nous succède. Nous ne sommes pas l'avenir : ce sont les jeunes qui sont l'avenir. Nous devons nous assurer que la démocratie est là pour eux et qu'ils reconnaissent l'importance d'assumer le rôle que nous occupons actuellement.

Jusqu'à l'assassinat de Mme Jo COX, les autorités parlementaires britanniques ne prenaient aucune mesure de sécurité à l'égard des députés lorsqu'ils quittaient le Parlement.

Cela a changé du jour au lendemain. J'ai été mandaté et j'ai veillé à ce que nous procédions à un nouvel examen de ces mesures après l'assassinat de Sir David AMESS. Les mesures ont continué à se développer face aux nouvelles menaces.

Et nous ne devons pas oublier la menace directe contre le Parlement britannique, où nous avons assisté à une attaque sur le pont de Westminster, où des personnes ont été fauchées par un véhicule, et le fait qu'il s'est précipité sur le Parlement et que c'est M. Keith PALMER, policier, qui s'est interposé entre lui et la démocratie. Keith a également payé le sacrifice ultime en étant poignardé à mort.

Nous prenons des mesures de sécurité physique dans les maisons et les bureaux des circonscriptions. Nous fournissons des agents de sécurité et une protection rapprochée pour les cabinets et les événements de la circonscription ; nous avons des taxis, une assistance en matière de cybersécurité, une formation de sensibilisation à la sécurité. La liste est longue. Nous disposons également d'alarmes personnelles sur lesquelles vous pouvez appuyer à tout moment et dont le GPS nous permet de savoir exactement où se trouve le député.

Nous disposons de toutes ces mesures, mais je suis de plus en plus convaincu que ces mesures, destinées à réduire la vulnérabilité de nos parlementaires, ne sont pas suffisantes.

Nous devons comprendre les causes sous-jacentes de la violence et des menaces, afin de nous assurer que nous disposons des capacités, de la législation, des systèmes communs et de la volonté politique nécessaires pour poursuivre ceux qui veulent du mal à nos parlementaires. Nous devons réduire la menace.

Il est essentiel de comprendre la menace, les causes sous-jacentes de la violence.

Pour ce faire, nous devons travailler avec tous nos partenaires : la police, le gouvernement, y compris les services de sécurité et de renseignement, les partenaires commerciaux et les plateformes, ainsi que nos parlements frères à l'étranger, afin de partager notre compréhension des données.

Il est essentiel que nous tirions les leçons de nos expériences respectives.

D'un point de vue essentiel, plusieurs facteurs clés se combinent pour créer un environnement propice au harcèlement et à l'intimidation des hommes politiques.

Premièrement, les médias sociaux.

Nous avons tous vu comment l'anonymat des médias sociaux alimente des comportements et des discours de haine, pour lesquels peu de personnes donneraient leur nom dans la vie réelle. Et le fait que beaucoup de ces menaces arrivent après minuit – je les appelle les « guerriers du Chardonnay » –, à une heure du matin, quand ils ont bu trop de verres, ils se sentent protégés par le fait qu'ils peuvent aller sur les réseaux sociaux et proférer des menaces contre n'importe lequel d'entre nous, des menaces ignobles, le pire de tout. Elles visent généralement, et plus particulièrement, les femmes politiques. C'est là l'autre préoccupation. Nous devons mettre un terme à cette « accumulation » qui peut rapidement se développer, se radicaliser et inciter d'autres personnes, mais il est relativement rare que cela se transforme en violence physique. L'impact d'une campagne soutenue peut être dévastateur au cours d'une nuit, et c'est la santé mentale non seulement des députés et de leur personnel, mais aussi de leurs familles, qui en pâtit.

Les politiciens sont de plus en plus considérés comme des « cibles faciles », car la volonté et la capacité des plateformes de médias sociaux à modérer les discours haineux ont pratiquement disparu ces derniers temps.

Les niveaux d'abus sont particulièrement élevés pour les femmes politiques et les minorités ethniques.

Alors que nos politiques sont de plus en plus polarisées et divisées, l'intolérance et l'extrémisme se reflètent directement dans la violence à l'encontre de nos politiciens. Cela ne peut être toléré

C'est un extrémiste d'extrême droite qui a assassiné Mme Jo COX, c'est un extrémiste islamique qui a assassiné Sir David AMESS et notre policier.

Plus récemment, à la suite des événements tragiques d'octobre 2023 et du Moyen-Orient, nous avons vu comment les événements mondiaux peuvent avoir un impact sur les tensions communautaires locales au Royaume-Uni, ce qui a entraîné un pic significatif de menaces et d'intimidations physiques à l'encontre des députés.

Près d'un an plus tard, cela a eu une incidence sur la façon dont beaucoup ont pu faire campagne et s'engager auprès de leurs électeurs potentiels.

L'évolution des normes sociales a également un impact.

La commission électorale britannique a récemment mené une étude importante qui a montré que si la plupart des personnes de plus de 60 ans considéraient qu'il était inacceptable de voir des députés harcelés en ligne, la plupart des personnes de moins de 30 ans pensaient que ce n'était pas un problème majeur.

Il s'agit là d'un fossé générationnel considérable, et c'est la raison pour laquelle les responsables politiques devront à un moment donné envisager de légiférer contre les plateformes de médias sociaux afin de les obliger à être précises dans ce qu'elles autorisent.

Je pense que nous avons beaucoup à apprendre de nos collègues en Finlande et ailleurs qui donnent la priorité à l'éducation civique dans leur système éducatif.

Il est évident que si nous laissons perdurer les niveaux actuels de violence et d'intimidation, cela aura un impact durable sur nos démocraties.

Au Royaume-Uni, il est clair que nous avons besoin d'une réponse coordonnée de la police et du système judiciaire pour garantir que les pouvoirs législatifs disponibles sont appliqués de manière cohérente et efficace.

Mais une partie de la réponse est entre nos mains en tant que politiciens et législateurs : quel équilibre trouvons-nous entre la liberté d'expression et la protection de la personne physique dans nos pays ? Comment s'assurer que les plateformes de médias sociaux respectent cet équilibre ? Je dis que nous devons avoir besoin d'une législation, et nous devons y réfléchir. Nous sommes heureux d'en avoir une avec la télévision, la radio et les journaux, mais qu'en est-il des médias sociaux ?

Enfin, vous savez, nous parlons des responsables politiques ; nous avons la responsabilité de nous engager dans un débat qui est parfois difficile, mais nous devons tous être respectueux et ne jamais nous abaisser à des attaques personnalisées qui alimentent elles-mêmes le cercle vicieux de la violence à l'égard de nos politiciens.

Et bien sûr, le cyberspace est une grande menace pour nous tous. C'est une menace pour la démocratie, c'est une menace pour la façon dont nous organisons nos élections.

Et je terminerai en disant que lorsque nous voyons une guerre en Europe menée par des troupes d'Asie, de Corée du Nord, nous devrions nous inquiéter car il s'agit de nous, le monde démocratique, contre le monde antidémocratique.

Nous assistons à une unification de ceux qui ne partagent pas nos valeurs, qui ne croient pas en nos libertés. Ils nous combattront jusqu'au bout : les droits souverains de l'Ukraine ne doivent jamais être oubliés. Nous devons être unis dans notre soutien au peuple de la nation souveraine d'Ukraine. POUTINE ne doit jamais gagner. Les alliés de POUTINE ne doivent jamais gagner.

Nous devons protéger la démocratie. Nous sommes les politiciens élus. Alors, s'il vous plaît, unissons-nous, soutenons-nous et continuons à veiller à ce que l'Ukraine reste une démocratie.

S'ils tombent, nous tombons tous. Restons unis.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci, Sir Hoyle, pour cette introduction très vivante.

Je donne maintenant la parole à Mme Urška KLAKOČAR ZUPANČIČ, Présidente de l'Assemblée nationale slovène.

Mme Urška KLAKOČAR ZUPANČIČ (Présidente de l'Assemblée nationale, Slovénie): Chères et chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Malgré tous les progrès que nous avons réalisés en matière de démocratie et de droits humains, nous sommes de plus en plus confrontés à un phénomène qui menace les fondements mêmes de notre société : les violences à l'encontre des personnalités politiques.

Ces violences ne se limitent pas aux agressions physiques. Il est inquiétant de constater que la violence verbale, les menaces, le harcèlement et les pressions psychologiques augmentent. Ces dernières années, cette tendance est devenue encore plus alarmante, en particulier pour les femmes en politique. Cette violence ne met pas seulement en danger notre sécurité personnelle, mais elle sapé également les processus démocratiques et érode la confiance dans les institutions.

Les femmes en politique sont ciblées de manière disproportionnée par des menaces, des discours de haine et des insultes dégradantes. Souvent, cette violence verbale prend la forme d'horribles menaces sexuelles et d'une rhétorique déshumanisante.

Ce qui est encore plus préoccupant, c'est sa prolifération rapide en ligne, où l'anonymat enhardit les auteurs et où les discours de haine se répandent sans contrôle. Les algorithmes des réseaux sociaux ne font qu'exacerber le problème, en amplifiant les contenus qui sèment la discorde et en enfermant les individus dans des chambres d'écho qui renforcent l'hostilité et l'agressivité. La violence verbale sur les plateformes en ligne, amplifiée par les algorithmes numériques, peut avoir des effets profondément destructeurs à long terme. Plus que des mots, il s'agit d'un abus de pouvoir, d'un outil conçu pour instiller la peur, créer de l'insécurité et, en fin de compte, réduire les individus au silence.

Si la violence physique est clairement définie et largement reconnue comme un acte criminel, la violence verbale est souvent plus difficile à prouver et trop souvent considérée comme moins dangereuse. Pourtant, ses conséquences peuvent être tout aussi dévastatrices, érodant la divulgation politique et affectant profondément le bien-être personnel. Au lieu de favoriser une société plus ouverte et démocratique, les plateformes de médias sociaux sont devenues dans de nombreux cas des terrains propices à de nouvelles formes de violence à l'égard des femmes : les discours de haine, la misogynie, l'agression et le sexisme ne sont pas seulement présents, ils sont systématiquement reproduits et amplifiés.

L'objectif de ces attaques est clair : intimider les femmes en politique, entraver leur participation et, en fin de compte, les pousser hors de la sphère publique et les renvoyer dans le domaine privé.

Croyez-moi, je parle en connaissance de cause. J'ai été confrontée à toutes les étapes de ces attaques. Tout a commencé pendant la période préélectorale, lorsque les plateformes en ligne – en particulier, soyons honnêtes, Twitter ou X – sont devenues un terrain propice à l'hostilité. Le discours y était empreint de sexisme, de violence et de misogynie, en particulier pendant la période précédant les élections. Et je n'étais pas la seule visée : les femmes politiques qui gagnaient du terrain dans les sondages ou qui participaient activement à des débats publics et à des événements de campagne, en ligne et hors ligne, ont été confrontées aux mêmes réactions.

Les attaques se sont intensifiées après mon élection et mon accession au poste de présidente de l'Assemblée nationale, la première femme de l'histoire de mon pays à occuper cette fonction. Les réactions ont été immédiates. Après mon discours d'investiture, les médias sociaux se sont déchaînés – non pas pour discuter de mon discours, mais pour disséquer mon apparence, ma tenue et, plus absurde encore, la couleur de mes chaussures, qui était la même qu'aujourd'hui. La substance de mes propos a été totalement négligée et depuis ce moment, la négativité n'a pas diminué. Au contraire, le discours est devenu plus hostile, plus misogyne.

Tragiquement, ces attaques ne concernent pas que moi. Elles visent toutes les femmes qui osent entrer dans la sphère publique : les dirigeantes de partis politiques, les journalistes, les militantes et les femmes à l'avant-garde du changement social et politique. Je suis accompagnée aujourd'hui par la cheffe de la délégation slovène auprès de cette honorable institution qui nous a gracieusement accueillies. Ma collègue, Mme

Tamara VONTA, fait l'objet d'attaques verbales et de menaces incessantes, si graves que la police et la justice ont dû intervenir. Tout simplement parce qu'elle reste ferme dans ses convictions, qu'elle s'exprime pour défendre les groupes vulnérables et qu'elle plaide en faveur des droits humains et de l'État de droit.

Il est profondément troublant que les résultats d'une étude récemment publiée en Slovénie – qui, je pense, est également pertinente pour les sociétés européennes plus larges – montrent un schéma clair : les femmes politiquement actives, en particulier celles qui s'alignent sur les partis de gauche ou les soutiennent, sont ciblées de manière disproportionnée. Les auteurs sont le plus souvent affiliés à des partis politiques de droite ou les soutiennent. Et c'est vrai : bien qu'il y ait des cas où des femmes de partis conservateurs subissent également de telles attaques, parfois de la part de tout le spectre politique, ces cas restent beaucoup moins fréquents.

Surtout, nous constatons une nette distinction. Alors que la violence contre les hommes en politique est essentiellement idéologique, la violence contre les femmes est dans la plupart des cas sexuée et sexuelle. Bien entendu, aucune de ces formes n'est acceptable, mais la violence sexiste en politique constitue un formidable obstacle à la participation des femmes. Sa prévalence et son impunité envoient un message dangereux. C'est tout simplement le prix que les femmes doivent payer pour s'engager dans la vie publique. Cette perception décourage de nombreuses femmes d'entrer en politique.

Le problème est encore exacerbé par l'anonymat des médias sociaux, mais les abus sont souvent punis et même défendus sous le couvert de la liberté d'expression. Pire encore, ces attaques ne proviennent pas toujours de trolls anonymes. Elles proviennent parfois de nos collègues politiciens, y compris de femmes. Ce n'est malheureusement pas rare.

C'est pourquoi, chères et chers collègues, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour freiner ces attaques et leurs conséquences.

La première étape, la plus cruciale, est une condamnation sans équivoque de ces violences à tous les niveaux, des partis politiques aux médias. Nous devons faire comprendre que de tels comportements n'ont pas leur place dans une société démocratique. Les personnalités politiques, les journalistes et le grand public doivent prendre leurs responsabilités dans la lutte contre la violence physique et verbale.

Il est essentiel de créer un environnement sûr et favorable aux femmes en politique. Il s'agit non seulement de renforcer la législation visant à protéger les dirigeantes politiques de la violence, en appliquant par exemple des règles strictes sur les discours de haine en ligne, mais aussi d'encourager un changement culturel. Nous devons faire prendre conscience que la violence verbale est inacceptable, éduquer le public sur ses conséquences et promouvoir le respect des différentes opinions par des campagnes d'information ciblées.

Compte tenu du rôle prépondérant des médias sociaux dans l'amplification de ces problèmes, nous avons le devoir, en tant que législateurs, de veiller à ce que les discours de haine soient punis en ligne. Le cadre juridique doit être renforcé afin que ceux qui diffusent des menaces et incitent à la violence subissent des conséquences réelles.

Enfin, nous devons travailler ensemble pour créer un environnement où la violence, qu'elle soit physique ou verbale, n'a pas sa place. Les personnalités politiques de tous bords, les journalistes, les militants et les citoyens doivent tous reconnaître que de telles attaques sont inacceptables. Une société qui valorise les droits humains, l'égalité et la dignité ne peut tolérer de tels comportements.

Mesdames et messieurs,

Il reste beaucoup à faire, mais nous avons à la fois le pouvoir et la responsabilité d'agir. En prenant des mesures décisives, nous pouvons construire une société plus sûre, plus respectueuse et, en fin de compte, plus forte.

Je vous le dis parce que, pour être tout à fait honnête, je ne sais pas combien de temps je vais pouvoir faire face à cette situation. C'est une menace pour ma famille. Elle menace les gens qui m'entourent. Et lorsqu'il s'agit d'attaques, qu'elles soient physiques ou verbales, contre mes enfants, nous avons vraiment échoué.

N'échouons pas.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Madame la Présidente,

Merci beaucoup pour votre discours émouvant et pour vos réflexions personnelles, que nous partageons tous, je crois, de différentes manières, chacun dans son propre pays.

Chères et chers collègues,

C'était la conclusion de l'introduction à notre débat par l'oratrice, Mme Urška KLAKOČAR ZUPANČIČ.

Je vais maintenant ouvrir la liste des orateurs et donner la parole à Mme Andrea EDER-GITSCHTHALER, Présidente du Conseil fédéral d'Autriche.

Chère Andrea, je vous souhaite la bienvenue. Je tiens à ce que vous sachiez qu'Andrea a été pendant longtemps un membre éminent de notre Assemblée.

Vous avez la parole.

Mme Andrea EDER-GITSCHTHALER (Présidente du Bundesrat, Autriche): Monsieur le Président,

Madame la Secrétaire générale,

Chères et chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Tout d'abord, un grand merci aux oratrices et orateur principaux : ils ont dit ce que j'avais sur le cœur. Je trouve qu'il est très important qu'aujourd'hui, en tant qu'hommes et femmes politiques, nous assumions une grande responsabilité face à ce thème et suscitions une prise de conscience.

C'est important et nécessaire pour notre action politique car nous voyons aujourd'hui, avec la violence présente dans la vie politique, que le bilan est malheureusement alarmant. Nous l'avons déjà entendu, la violence physique et morale fait malheureusement partie du quotidien politique auquel les responsables doivent faire face tous les jours, que ce soit dans les conseils municipaux, les parlements, en tant que ministre, en tant que député lors d'une campagne électorale dans la rue ou même lors d'une sortie familiale le week-end, et surtout en ligne. Ces attaques surviennent soudainement, partout, et sont souvent menées sans motif clairement identifiable. Et il semble, chers collègues, que la polarisation, l'adaptation et l'émotivité augmentent de manière générale dans notre société, notamment avec l'utilisation ciblée de ce que l'on appelle les médias sociaux.

En ce qui concerne l'Autriche, je peux vous dire que les membres du Gouvernement autrichien reçoivent jusqu'à 500 messages de haine par jour – y compris un grand nombre d'entre nous, députés –, avec des menaces de mort ou de viol. Nous devons donc essayer de réprimer ces violences avec toute la rigueur de l'État de droit. Le droit pénal autrichien a été durci, et nous avons de très bonnes lois contre la haine sur internet. Et c'est à nous tous de prendre l'État de droit au sérieux, de travailler fermement et avec rigueur au respect des lois.

Et surtout lorsqu'elles nous concernent, chers collègues, car protéger les hommes et les femmes politiques contre toute forme de violence n'est pas seulement une tâche de la justice, mais aussi une tâche pour la politique elle-même, pour la société, et donc pour nous tous. Et nous, démocrates, ne devons pas être naïfs, car il existe aujourd'hui de sérieuses forces antidémocratiques en Europe et en dehors, qui prennent plaisir à la violence politique. Et c'est là qu'il faut agir de manière ciblée.

Là où une protection supplémentaire n'empêche pas le processus démocratique, elle doit être développée. Nous avons considérablement renforcé les systèmes de sécurité du Parlement autrichien suite aux incidents violents survenus dans les parlements de Berlin, Washington et Belgrade. Mais en fin de compte, les lois et les mesures de protection ne suffisent pas à éradiquer la violence. La violence commence souvent de manière intérieure, et donc invisible, par la rupture des systèmes de valeurs libéraux. C'est pourquoi nous devons nous y opposer fermement. Nous devons identifier les auteurs de violences et les punir avec toute la rigueur de la loi.

Nous l'avons déjà entendu – entendu avec souffrance – de la part de l'oratrice principale : nous, les femmes actives en politique, sommes particulièrement touchées par la violence. Et c'est pourquoi nous te remercions, chère Despina, d'avoir organisé ce petit-déjeuner des femmes, où nous avons pu échanger dans une atmosphère sûre et nous redonner mutuellement du courage. Il est important que nous luttons ensemble contre ce fait.

Le GREVIO, le Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, a émis des recommandations pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes et prévenir la violence à l'égard des femmes politiques – nous l'avons déjà entendu aujourd'hui – et notre Secrétaire Général, M. Alain Berset, a également proposé un nouveau pacte démocratique, qui sera aussi abordé à l'Assemblée. En tant que démocrate convaincue, je le soutiens : protéger la démocratie libérale, apprendre à la renouveler et l'adapter aux réalités du XXI^e siècle est plus important et nécessaire que jamais.

Pour conclure, permettez-moi de vous remercier une nouvelle fois, cher Monsieur le Président, d'avoir organisé cette conférence si importante et de nous avoir permis d'échanger nos points de vue. Merci à toutes celles et ceux qui y ont contribué.

Abordons ce sujet ensemble, ne nous laissons pas dominer par la violence. L'union fait la force.

Merci beaucoup.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci beaucoup, Andrea.

La parole est maintenant à Mme Esther GIL DE REBOLEÑO, Vice-Présidente du Congrès des députés d'Espagne.

Mme Esther GIL DE REBOLEÑO (Vice-Présidente du Congrès des députés, Espagne)*: Bonjour,

Monsieur le Président,

Madame la Secrétaire générale,

Tout d'abord, je voudrais remercier les orateurs pour leurs contributions et, en particulier, la Présidente du Parlement slovène pour son courage et pour avoir parlé de son expérience personnelle. De la part de l'Espagne, je voudrais lui exprimer notre solidarité et notre gratitude.

Mesdames et messieurs les Présidentes et Présidents,

Nous nous trouvons à un carrefour critique pour l'avenir de l'Europe. Les fondements de la démocratie, que nous avons si durement construits, sont menacés par des défis qui exigent une réponse unie et décisive.

L'un des principaux défis auxquels nous sommes confrontés est la montée du populisme et des politiques réactionnaires, alliées de ceux qui, à l'Est, nous menacent de guerres armées et de ceux qui, à l'Ouest, nous menacent de guerres commerciales.

Ces projets sapent les valeurs de solidarité, de coopération et d'inclusion qui sont l'essence même de notre projet européen. Ces forces de division exploitent la peur et l'incertitude, en proposant des solutions simplistes et tentantes à des problèmes complexes. Mais nous n'avons pas peur. Parce que nous sommes convaincus que, face à cette rhétorique de la haine et de l'exclusion, notre engagement en faveur de l'État de droit, de la diversité et de l'inclusion est toujours la garantie d'une Europe meilleure.

Cela dit, nous devons protéger la confiance dans nos institutions démocratiques. Pour ce faire, nous devons renforcer l'État providence, garantir l'accès à des services publics de qualité, protéger les droits des travailleurs et promouvoir la justice fiscale, tout en protégeant notre planète.

Dans le sud de l'Europe, nous ne savons que trop bien que les mesures d'austérité ont éloigné de nombreuses personnes du projet européen. La démocratie et la liberté ne peuvent se concevoir sans cohésion sociale et territoriale. En Espagne, nous sommes clairs à ce sujet : le meilleur vaccin contre la désaffection politique est un État providence fort, et la meilleure façon de défendre la démocratie est d'étendre les droits et les libertés des citoyens.

L'un des plus grands obstacles à cette tâche est la persistance de l'inégalité entre les sexes et de la violence subie par les femmes, en particulier dans la sphère politique. Les femmes occupant des postes à responsabilité continuent d'être victimes de discriminations, d'attaques et de remises en question que nos collègues masculins subissent rarement.

Comme l'a souligné le Sommet des femmes présidentes des parlements, qui s'est tenu en Espagne en 2024, de nombreuses dirigeantes politiques se sentent « moins en sécurité » lorsqu'elles défendent certaines positions. Ce n'est pas un hasard : les femmes subissent une double violence en politique. En plus de la violence qui touche tous les représentants publics, il existe une violence sexiste spécifique, qui se manifeste par des commentaires sexistes, des discours de haine sur les plateformes de médias sociaux, du harcèlement ou même des menaces physiques.

Cela limite notre participation aux débats et à la prise de décision. Et cela nous empêche de porter dans l'arène politique des questions fondamentales pour notre vie et notre intégrité, comme par exemple, la protection de nos droits sexuels et reproductifs. Bien que des progrès soient réalisés, la reconnaissance de l'avortement sans restriction et universel est un droit qui progresse lentement et connaît parfois des reculs dans différents pays d'Europe ou du monde. En Espagne, nous voulons suivre la voie déjà ouverte par des pays comme la France, et inclure ce droit dans notre Constitution pour lui donner le maximum de garanties possibles.

Un autre domaine dans lequel nous, les femmes, sommes confrontées à une lutte constante est celui de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Parler de partage et d'égalité des responsabilités en matière de garde d'enfants et de tâches domestiques est encore un défi dans de nombreux pays, non pas parce qu'il n'y a pas eu de progrès législatifs, mais parce que des résistances culturelles et économiques persistent. Celles et ceux d'entre nous qui préconisent des mesures de partage de ces tâches se heurtent à une barrière de scepticisme et d'opposition qui n'affecte pas les autres débats de la même manière.

Les femmes en politique sont constamment jugées plus sévèrement que les hommes. On exige plus de nous, on nous questionne davantage et on nous laisse moins de marge d'erreur. Ce double standard nous nuit individuellement, mais surtout, il nuit à la société dans son ensemble. Par conséquent, si nous voulons une Europe plus juste, l'éducation et la culture doivent être nos principaux outils.

Pendant trop longtemps, les femmes se sont vu refuser l'accès au savoir et à l'histoire, mais nous nous sommes battues pour conquérir ces espaces et faire de l'éducation un moteur de l'égalité. Aujourd'hui, nous avons la responsabilité de promouvoir des programmes qui encouragent l'esprit critique, la tolérance et le respect des droits humains. Nous avons besoin de modèles éducatifs qui rendent visibles les contributions des femmes, qui démantèlent les stéréotypes de genre et qui éduquent à l'égalité dès l'enfance.

J'appelle tous les États représentés ici à s'engager fermement à investir dans l'éducation de nos fils et de nos filles. Parce que notre avenir en dépend et parce que l'éducation n'est pas seulement un droit, c'est la base sur laquelle se construisent les démocraties fortes. Et une démocratie qui n'éduque pas à l'égalité est une démocratie médiocre.

L'héritage démocratique européen est unique dans l'histoire. Nous en sommes très fiers. Mais nous ne devons pas nous contenter de ce que nous avons. Nous ne devons pas considérer nos systèmes politiques comme des structures statiques qu'il suffit de défendre, car l'immobilisme ne protège pas la démocratie : il l'affaiblit.

La démocratie n'est pas un château de pierre qui résiste à l'épreuve du temps. Si nous la concevons ainsi, elle finira par se détériorer peu à peu. Elle est plutôt un organisme vivant qui doit s'adapter et se transformer pour répondre aux nouveaux défis qui se présentent. Si nous voulons qu'elle continue à être le meilleur instrument pour améliorer la vie des gens – et en particulier des femmes – nous devons la maintenir en mouvement, en élargissant les droits et en renforçant sa capacité à inclure toutes les femmes et tous les hommes. Quels que soient leurs croyances, leur lieu de naissance, leur sexe ou leur orientation sexuelle.

Merci beaucoup.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci, Madame Gil de Reboleño.

La parole est à M. Thomas BREZZO, Président du Conseil national de Monaco.

M. Thomas BREZZO (Président du Conseil National, Monaco): Je vous remercie, Monsieur le Président.

Madame la Secrétaire générale,

Chers collègues Présidentes et Présidents de parlement,

Chers membres de délégations,

Mesdames et messieurs,

Comme le rappelait Alain Berset hier matin, cette conférence a été créée il y a tout juste cinquante ans. Nos prédécesseurs étaient des hommes, ou aussi quelques femmes peut-être, respectés pour leurs décisions, pour leur savoir, pour leurs engagements. Aujourd'hui, qu'en reste-t-il ?

Sur ce thème ô combien délicat, permettez-moi un peu de légèreté en détournant le titre d'un livre qui évoquait l'image ingrate des publicitaires, titre que je pourrais, nous concernant, formuler ainsi : *Ne dites pas à ma mère que je fais de la politique... elle me croit pianiste dans un bordel.*

Vous le savez tous ici, faire de la politique, être un élu du peuple n'a pas seulement mauvaise presse : cela peut être dangereux, voire violent, comme l'ont rappelé notre collègue autrichienne il y a quelques instants ou encore Sir Lindsay Hoyle il y a quelques minutes.

Monaco n'échappe pas à la règle ; peut-être pas encore de manière aussi grave mais, comme dans certains pays latins, certains mots peuvent dépasser la pensée de leurs auteurs. Mais les situations s'arrangent généralement autour d'un verre. Chaque campagne électorale est l'occasion d'échanges rugueux mais, sitôt l'élection passée, les tensions s'apaisent ; elles s'apaisent à tel point que lors des crises, et ce fut le cas lors de la pandémie de covid-19, toutes les sensibilités s'accordent dans un mouvement d'union nationale.

À Monaco, nous devrions être mal placés pour parler de violences à l'encontre des personnalités politiques. Pourtant, ce poison qui s'infiltre de manière plus ou moins directe par voie de presse ou sur les réseaux sociaux, nous le connaissons. Il nous touche tous, il nous touche personnellement, mais il touche également nos familles, nos proches, et même nos enfants.

Qu'on ne s'y trompe pas : s'attaquer aux personnalités politiques ou à leur entourage, c'est s'attaquer à la démocratie tout entière. Compte tenu des violences que nous mesurons et qui mettent en danger cette démocratie, tel que nous l'évoquions hier dans cette enceinte, nous devons tout faire pour que le débat prévale sur le combat, pour que le respect l'emporte sur la brutalité.

Malheureusement, nous assistons à une montée inquiétante de l'intolérance et de la violence dirigées contre ceux qui occupent des fonctions publiques quelles qu'elles soient. Et je ne parle même pas des pressions exécutives ou judiciaires que nous subissons. Ces actes ne sont pas seulement des attaques individuelles mais des affronts à nos valeurs démocratiques et à la légitimité de nos institutions.

Certes, en tant que personnalités politiques, nous ne pouvons nous défaire. C'est pourquoi nous devons nous interroger sur notre manière de nous adresser à nos électeurs, y compris au travers des débats publics. Pour autant, les discours spontanés de haine, la désinformation qui s'étale dans tous les cadrans de la vie publique, les théories du complot, les contextes de crise sociale qui exacerbent les passions, tout cela aboutit d'une part à la polarisation excessive des expressions et parfois des choix politiques ; et, d'autre part, à la désacralisation de la fonction électorale jusqu'à l'invective gratuite, au manque de respect et à la violence verbale, quand elle n'est pas physique.

Alors, si à Monaco nous n'en sommes pas encore arrivés à un niveau aussi grave que ce que mes collègues viennent de décrire, c'est dès maintenant que nous devons agir pour ne pas laisser cette violence grandir.

En effet, pouvons-nous rester sans rien faire et nous contenter d'assister au spectacle désolant de cette violence contraire à toutes les valeurs qui sont les nôtres ? Des lois existent, des lois votées par nos parlements : elles doivent être respectées et, si besoin, renforcées. Comment rendre le travail législatif crédible si nous ne veillons pas à son respect ?

En tant que représentants élus, nous avons le devoir sacré, de retour dans nos pays, de protéger et de défendre ceux qui servent l'intérêt public. Cela signifie non seulement renforcer les mesures de sécurité physique autour de nos élus lorsque c'est nécessaire, autour des électeurs également, mais aussi et surtout combattre la rhétorique de haine et d'incitation à la violence qui prolifère trop souvent.

Enfin, puisqu'il s'agit d'une atteinte aux libertés publiques, notre Assemblée, si elle ne dispose pas de pouvoirs coercitifs direct sur ce point, peut et doit se dresser contre toute forme de violence envers les détenteurs de la légitimité populaire, fondement de la démocratie dans ce cas-là de plus représentative. Et c'est sans doute comme cela que nous pourrions retrouver le respect qui était prêté à nos aînés et qui nous est dû.

Je terminerai par un extrait du discours inaugural de notre Assemblée parlementaire prononcé par René CASSIN, l'un des principaux architectes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et un fomenteur de l'APCE : « La démocratie, c'est la reconnaissance de la dignité de la personne humaine, alors ne laissons à personne le droit de considérer que ceux qui exercent des fonctions publiques pourraient être exclus de cette évidence. »

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci, cher Monsieur Brezzo.

Et merci de me rappeler ce beau livre de Jacques SÉGUÉLA qui a été écrit il y a des dizaines d'années mais qu'il est toujours très important de lire.

La parole est à M. Loïc HERVÉ, Vice-Président du Sénat français.

M. Loïc HERVÉ (Vice-Président du Sénat, France): Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mes chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Il y a un an, jour pour jour, la France adoptait une loi pour renforcer la sécurité et la protection de ses maires et élus locaux. Cette législation aligne les sanctions pour violences contre les élus sur celles prévues pour les dépositaires de l'autorité publique et introduit une circonstance aggravante pour le harcèlement, notamment en ligne, à leur encontre. Elle assure également la protection automatique des élus victimes de violences qui en font la demande. Cette loi est le fruit d'une prise de conscience collective : ces violences à l'encontre des personnes politiques augmentent et les élus locaux en sont les premières victimes.

En octobre 2023, le Congrès des pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe avait ainsi entendu le témoignage de Vincent JEANBRUN, un maire d'Île-de-France dont la maison, où dormaient sa femme et ses enfants, fut attaquée à la voiture-bélier par des émeutiers qui tentèrent de l'incendier. Plusieurs élus locaux ont renoncé à leurs fonctions du fait des violences et des menaces auxquelles ils étaient confrontés. Face à ce fléau qui sape les fondements de notre démocratie, le Parlement français a décidé d'agir.

Mais les élus locaux ne sont pas les seuls concernés : les parlementaires le sont aussi. J'ai moi-même fait face à des menaces de mort ou, récemment, à une agression verbale avec menaces physiques ; cette semaine, mon collègue Cédric PERRIN, président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, a été menacé de mort, ainsi que son fils. Notre collègue députée, Prisca THEVENOT, a subi des menaces très graves sur sa personne et sur sa famille.

On ne peut pas accepter de telles situations. Les conséquences sur nos familles sont absolument dramatiques et doivent être prises en compte en tant que telles, quand vous vivez, comme c'est mon cas, avec un bouton d'urgence dans la poche ou que les gendarmes viennent à la maison pour réaliser un diagnostic de la sécurité.

Ces violences existent malheureusement dans toute l'Europe, tant la montée de la violence à l'égard des élus est un trait commun de toutes nos sociétés. Cela a été relevé par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de Reykjavik. Les sanctions – notamment pénales –, la protection sont des mesures essentielles, mais elles ne suffisent pas car elles ne sont que palliatives.

Attaquer un élu, c'est s'en prendre aux institutions, c'est aussi s'en prendre à la force symbolique du mandat démocratique que nous détenons. Je le dis d'autant plus que la violence de certains élus à l'égard d'autres élus se développe de manière extrêmement préoccupante. La dignité du mandat tient aussi à la capacité de pouvoir l'exercer en toute quiétude et en toute sécurité, sans jamais se poser la question de savoir s'il y a des risques pour notre propre sécurité, notre propre santé, voire notre propre vie.

Nous devons lutter contre la propagation de la haine et de la désinformation sur les réseaux sociaux, qui deviennent, comme dit mon collègue Claude MALHURET, des réseaux « antisociaux ». Et ce sont ces réseaux qui, de manière permanente, souvent, alimentent la défiance envers les élus. Je sais que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est particulièrement mobilisée sur cette question.

Le Parlement français l'est aussi. En 2018, il a voté une loi visant à prévenir la diffusion de fausses nouvelles en période électorale. Et depuis l'année dernière, l'éducation aux médias et aux dangers du numérique est intégrée à la formation de nos élèves.

Enfin, il est crucial de mettre en lumière les violences spécifiques subies par les femmes en politique : elles sont particulièrement ciblées. Il est de notre responsabilité de renforcer notre cadre juridique et institutionnel pour leur garantir à elles, femmes élues, un soutien effectif et une protection renforcée face à des attaques qui sont totalement inacceptables.

J'aimerais terminer par une note d'espoir, car je pense qu'il est encore temps d'agir pour inverser cette tendance et faire de nos nations des espaces sûrs pour celles et ceux qui s'engagent au service du bien commun. Le changement est entre nos mains.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci, Monsieur Hervé.

La parole est à M. Andrija MANDIĆ, Président de la Skupština Crne Gore, du Monténégro.

M. Andrija MANDIĆ (Président du Skupština Crne Gore, Montenegro)*: Monsieur le Président,

Chères et chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis ici aujourd'hui dans un esprit de démocratie et de liberté. Nous abordons un sujet qui préoccupe le monde moderne, à savoir la violence à l'encontre des personnalités politiques. L'exemple de mon pays, le Monténégro, illustre à quel point la liberté, la démocratie et le droit d'avoir des opinions différentes sont précieux, mais aussi à quel point ils peuvent facilement devenir la cible de la violence.

L'histoire du Monténégro a malheureusement longtemps manqué de l'expérience d'une transition pacifique du pouvoir, par le biais d'élections démocratiques. Pendant des décennies, nous avons connu des autocraties, et ce n'est que récemment que nous avons eu la capacité d'élire et de remplacer le Gouvernement au moyen d'élections, ce qui est la marque des sociétés démocratiques modernes.

Il y a plusieurs raisons et explications à ce retard.

La chute du mur de Berlin, acte symbolique qui a apporté la liberté à de nombreuses nations à la fin de l'année 1989, ne s'est pas étendue au Monténégro. Dans notre cas, les communistes ont simplement changé de costume et sont devenus, du jour au lendemain, des socialistes conservant tous les mécanismes d'oppression du régime précédent. La Ligue des communistes du Monténégro, le parti au pouvoir à l'époque, a simplement changé de nom tout en conservant les mêmes méthodes de gouvernance. À une différence près : le crime organisé et la corruption ont été introduits dans la vie politique et économique, créant une dangereuse symbiose entre le crime et l'État.

En cela, nous n'étions pas très différents des autres pays de l'ex-Yougoslavie. Cependant, le Monténégro a eu la volonté et la force de remplacer son Gouvernement par des élections et de lutter contre ces fléaux. En tant que membre de l'opposition de longue date, j'ai, avec mes collègues, lutté sans relâche contre cette situation difficile en utilisant des moyens démocratiques.

Il m'est désagréable de souligner que moi-même, ainsi que mes dix collègues de l'opposition – M. Milan KNEŽEVIĆ, M. Nebojša MEDOJEVIĆ, M. Slaven RADUNOVIĆ, M. Milun ZOGOVIĆ – et de nombreux autres combattants pour la démocratie, avons été victimes du régime à l'époque, précisément en raison de notre lutte persistante pour des élections libres et pour le respect de la volonté du peuple. La persécution politique et la violence faisaient partie de notre vie quotidienne. Sans lever notre immunité parlementaire, nous avons été arrêtés, emprisonnés, persécutés et discrédités, tandis que les responsables ne ressentaient ni responsabilité, ni culpabilité, ni honte.

La grande victoire électorale de 2020 nous a donné l'occasion de réformer le Monténégro, de mettre en place des institutions responsables tout en respectant systématiquement la Constitution et la loi. Notre pays est désormais engagé dans une lutte résolue contre le crime organisé et la corruption, en veillant à ce que cette lutte soit équitable et exclue totalement la vengeance politique et la violence – les mêmes choses que nous avons endurées par le passé. Ces expériences personnelles ont encore renforcé ma conviction que la démocratie, la liberté et le dialogue sont les seules voies correctes pour notre avenir.

En tant que Président de mon Parlement, j'ai consacré mon mandat à la promotion du dialogue, de la compréhension et du compromis. Je n'en veux pas à l'opposition lorsqu'elle critique vivement mon travail ou celui des ministres, car j'ai passé la plus grande partie de ma carrière sur les bancs de l'opposition. Je comprends parfaitement le rôle de l'opposition dans une société qui se veut véritablement démocratique.

Aujourd'hui, ici avec vous, unis dans l'inspiration européenne pour la paix et la stabilité, nous envoyons un message clair : la violence contre les personnalités politiques et la répression des opinions différentes n'ont pas leur place dans l'Europe moderne. Les pays qui ne font pas face à cette vérité risquent toujours de retomber dans l'obscurité et l'autocratie.

L'avenir du Monténégro, comme l'avenir de l'Europe démocratique, réside dans le respect des opinions différentes, dans la liberté d'expression et dans le dialogue ouvert. Ce sont les fondements de la paix, de la stabilité et du progrès. Notre expérience doit nous rappeler à quel point la violence à l'encontre des opposants politiques peut être dangereuse.

Il est également essentiel de comprendre et de respecter ceux qui luttent pour leurs idées par des moyens démocratiques. Certains de vos pays ont embrassé ces valeurs il y a longtemps, tandis que d'autres, comme le Monténégro, ne l'ont fait que récemment.

Nous comprenons les avantages de la démocratie et nous ferons tout pour ne pas revenir à l'ère de l'autocratie et des régimes totalitaires, car le risque existe toujours.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci, Monsieur Mandić.

La parole est à M. Ioannis PLAKIOTAKIS, Vice-Président du Parlement hellénique.

M. Ioannis PLAKIOTAKIS (Vice-Président du Parlement hellénique, Grèce)*: Merci, Excellence.

Les membres du Conseil de l'Europe ont été témoins d'une hausse de la violence à l'encontre des responsables politiques, caractérisée par une augmentation des agressions physiques, des menaces et de la haine en ligne à l'encontre des élus, tant au niveau local que national. Ces phénomènes s'accompagnent malheureusement d'une polarisation croissante de la vie politique, avec une rhétorique de division de plus en plus répandue dans le discours politique.

En particulier, les attaques, les agressions physiques et les passages à tabac contre les personnalités politiques sont un phénomène dangereux pour la démocratie, les politiciens étant parfois ciblés personnellement et parfois par l'intermédiaire de leurs associés et des membres de leur famille. Les tensions sociales croissantes, les débats polarisés dans les médias, l'augmentation des discours de haine et la diffusion de fausses informations et de théories du complot par le biais des médias sociaux sont en train de changer littéralement le visage des sociétés européennes.

Les responsables politiques sont parfois désignés comme boucs émissaires pour ce qui ne fonctionne pas bien dans la société, et accusés de manquer de prévoyance, de réactivité, ou carrément d'inaction avant ou pendant une crise, ou encore d'être déconnectés de la réalité. L'hostilité peut également être alimentée par l'augmentation des affaires de corruption impliquant des politiciens et la perception de leur relative impunité. La misogynie, le sexisme, le racisme, la haine contre les personnes LGBTI, la haine contre un système établi, la méfiance, la frustration, tout cela peut alimenter des sentiments négatifs à l'égard des politiciens, qui à leur tour alimentent la haine.

D'autres causes plus profondes découlent des inégalités croissantes, comme la peur d'être exclu ou laissé pour compte, ce qui provoque des frustrations conduisant à l'hostilité envers ceux qui sont perçus comme étant en position de pouvoir et de privilège.

Dans mon pays, la Grèce, ce phénomène s'est particulièrement manifesté pendant les années de la crise et des mémorandums. Mais même aujourd'hui, alors que notre pays n'est plus confronté aux problèmes financiers du passé, une petite partie de la société grecque considère heureusement la violence comme un moyen d'exprimer sa propre protestation contre le système politique.

Des députés, des maires et d'autres personnes ont été attaqués, sans avoir été provoqués, lors d'événements pacifiques, tels que des anniversaires nationaux, des marches de protestation, des événements organisés par la communauté grecque à l'étranger. Les plaintes font état d'une vive opposition au gouvernement ou de manipulations de la part des autorités locales. Des incidents similaires de violence contre des hommes politiques sont inacceptables. Ils ne sont pas compatibles avec une constitution démocratique et sont condamnés sans équivoque.

Ils témoignent du mépris pour le parlement, souvent de la part de personnalités politiques extrémistes, et rappellent avec force le danger que représente pour notre démocratie le fait de tolérer les discours de haine et les brimades à l'intérieur et à l'extérieur du parlement.

Il est donc impératif de s'attaquer aux causes et d'enquêter immédiatement.

Lors du 4e Sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavik, en 2023, les chefs de gouvernement des États membres ont adopté les principes de la démocratie, dans lesquels ils se sont engagés à garantir à tous une participation pleine, égale et significative à la vie politique et publique ; en particulier, pour les femmes et les filles, sans violence, sans peur, sans harcèlement et sans harcèlement fondé sur la haine.

Des campagnes telles que l'initiative #PasDansMonParlement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe peuvent contribuer à sensibiliser au problème et à l'urgence de la prévention et de la lutte contre la violence à l'égard des responsables politiques.

Il faut parler de la violence sexiste contre les personnalités politiques, de la violence contre les politiciens issus de minorités, en particulier de la violence sexiste, dans le sillage du mouvement #MeToo, même si les femmes politiques ont commencé à parler ouvertement de tous ces phénomènes.

Dans le paysage politique européen tel qu'il se dessine aujourd'hui, les responsables politiques doivent malheureusement bénéficier des connaissances et de l'aide pratique nécessaires pour se préparer à la menace de violence et adapter leurs méthodes et outils de travail. Un soutien psychologique et d'autres formes de soutien et d'assistance pratique devraient être facilement accessibles à ceux qui ont été pris pour cible car la violence répétée, quelle qu'elle soit, nuit à la fois au travail et à la crédibilité des parlements nationaux.

Enfin, une action décisive pour lutter contre la violence à l'encontre des responsables politiques fait partie intégrante de la protection de nos systèmes démocratiques et nécessite un leadership et une action au plus haut niveau.

Il s'agit d'un investissement essentiel pour le renouvellement et le développement de la démocratie représentative dans les années à venir.

Je vous remercie de votre attention.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier personnellement, ainsi que l'équipe qui vous entoure, pour l'organisation de cette conférence sur la démocratie et la liberté d'expression.

(Légers applaudissements)

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci, Ioannis.

La parole est à Mme Maria Katia SAVORETTI, Vice-Présidente du Grand Conseil de Saint-Marin.

Vous avez la parole.

Mme Maria Katia SAVORETTI (Vice-Président du Grand Conseil général, Saint-Marin): Monsieur le Président,

Chères et chers collègues,

Sur cette question, les interprétations sont nombreuses ; mais ce qui n'est plus tolérable, c'est la violence à l'encontre des sujets politiques à différents niveaux, perpétuée non seulement verbalement mais surtout physiquement.

Aujourd'hui, nous devons nous rendre compte qu'il ne s'agit plus d'un phénomène propre aux États-Unis, c'est-à-dire dû à une histoire marquée dès le début par la violence ou à des choix politiques en matière de possession d'armes à feu.

Aujourd'hui, même l'Europe n'est pas épargnée : les incidents de violence contre les représentants de l'État en général sont en augmentation.

Comme en témoignent des données récentes, dans deux grands États européens comme l'Allemagne et la France, les cas d'agression verbale et physique, les plaintes et les signalements dépassent désormais régulièrement le seuil des 2 000 cas par an.

Cela indique donc que, malheureusement, même les démocraties occidentales les plus évoluées doivent faire face à la violence présente dans la société, à laquelle elles tentent d'apporter des réponses propres et originales, en partant précisément d'une lecture des causes qui peuvent la déclencher.

Mais il faut aussi reconnaître l'interdiction de la violence, qui ne peut être tolérée comme une dimension ordinaire de la vie en commun.

Cela vaut pour les membres de la communauté, qui ne peuvent y recourir pour faire valoir leurs droits ou demander justice, mais aussi pour l'exercice du pouvoir par l'État démocratique, auquel est reconnu le monopole de l'usage légitime de la force pour éviter le « tous contre tous », à condition qu'il ne soit pas arbitraire et violent et qu'il ne soit pas soumis à des règles et à des limitations.

La manière dont la violence a été comprise dans la démocratie, en particulier celle qui se manifeste en politique, peut être assimilée à un malaise généralisé qui prévaut au-delà du seuil de dialogue qui secoue la société.

La violence n'est pas une maladie, mais la manifestation d'un état de souffrance dont les racines sont certainement plus profondes. Par exemple, l'exclusion ou l'insignifiance, objective ou perçue, dans laquelle se sentent confinées certaines franges de la société lorsqu'il s'agit de traiter des questions qui touchent à la vie publique. Et c'est là que réside le véritable malaise.

Si la dimension conflictuelle est intrinsèque à la politique, il faut trouver les instruments appropriés pour qu'elle ne dégénère pas en violence. Les démocraties ont choisi de se doter d'instruments favorisant une large participation individuelle, comme la reconnaissance et la protection de l'égalité des droits civils et politiques entre les citoyens, et une participation collective, c'est-à-dire la liberté de s'associer, de former des partis, d'informer.

La construction progressive des institutions démocratiques ne s'est pas faite en ignorant la violence, mais en essayant de la comprendre et d'y apporter des réponses qui ne soient pas elles-mêmes violentes, avec des politiques répressives.

Les nombreux épisodes où la contestation politique aboutit aujourd'hui à l'usage de la violence confirment la fragilité des démocraties en Occident, mais aussi des paradoxes ; par exemple, sur les réactions répressives disproportionnées en cas de protestations non violentes, alors qu'il existe une tolérance presque implicite pour les formes organisées de violence dans le monde du sport.

C'est comme si nous étions incapables de faire la distinction entre les différentes protestations et que nous donnions des réponses préjudiciables et différentes en fonction de l'auteur de l'acte. L'une des causes de cette situation est l'enracinement d'une polarisation extrême dans le débat politique et social. Nous assistons à un conflit de plus en plus exacerbé entre les parties en présence, un conflit dans lequel les barrières idéologiques, qui servent parfois à protéger des intérêts partisans, rendent impossible toute forme de dialogue.

Cette vision s'accompagne d'une conception de la vie politique très éloignée de la tradition démocratique. Tout d'abord, elle ne laisse aucune place à la reconnaissance et au respect mutuels des acteurs de la vie politique. Elle fait également disparaître le principe selon lequel l'art de gouverner exige un exercice permanent de médiation afin de rechercher le bien commun, car dans une démocratie, il n'y a pas de principe du « tout au vainqueur ».

Parmi les conséquences de la polarisation figure le recours à un langage belliqueux dans la rhétorique des mots et des métaphores employées, centré sur la dialectique « nous/eux », sur l'exacerbation des différences pour dépeindre ceux qui ont des positions différentes comme un ennemi avec lequel on ne peut pas s'entendre.

Le même dédouanement de la violence au niveau verbal dans le discours officiel se traduit par une légitimation des comportements violents dans la vie de tous les jours. Ainsi, la violence finit par être considérée comme le seul langage que l'on puisse utiliser pour se faire entendre, pour affirmer, ou plutôt imposer, son point de vue.

Au détriment de ce scénario, il y a la démocratie, la forme de gouvernement que nous avons choisie en Occident. Elle consacre une certaine façon de concevoir les liens qui nous unissent en tant que membres d'une communauté politique. C'est pourquoi, lorsqu'elle est trahie, nous sommes tous concernés. Il ne suffit donc pas de condamner superficiellement les épisodes violents si l'on ne reconnaît pas les erreurs commises et si l'on n'en assume pas la responsabilité.

La réponse à cette fièvre violente qui ébranle les institutions démocratiques ne peut venir de politiques sourdes ou répressives, pas plus qu'elle ne peut venir d'une initiative qui ne serait imputable qu'à une seule personne. De nombreuses initiatives sont ouvertes pour redonner du sens aux mécanismes démocratiques, pour qu'ils puissent à nouveau intercepter les besoins et les demandes des citoyens, et pour que le malaise social et la colère soient pris au sérieux comme terreau de revendications transversales et populistes.

C'est un défi exigeant que de combattre la violence contre les responsables politiques, que la politique elle-même doit intercepter et désamorcer, en étendant de plus en plus les principes de la démocratie dans lesquels la souveraineté populaire, les droits inviolables, l'égalité, la solidarité et la protection des minorités sont la base pour contribuer à la formation de la volonté collective, à travers une participation directe et/ou en direct, avec l'existence de mécanismes de contrôle et d'information, principes qui sont à la base de l'État de droit.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci beaucoup, Madame Savoretti.

La parole est à la Première vice-présidente de l'Eduskunta, Finlande, Mme Paula RISIKKO.

Vous avez la parole.

Mme Paula RISIKKO (Première Vice-Présidente du Eduskunta, Finlande): Honorable Président,

Mesdames et messieurs les Présidentes et Présidents de parlement,

Excellences,

Chers collègues,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui sur le thème important des violences à l'encontre des personnalités politiques. Les attaques verbales ou violentes, parfois mortelles, sont devenues un risque évident pour nous, hommes et femmes politiques des États membres du Conseil de l'Europe. Pour certains, être un responsable politique est devenu un métier dangereux, ce qui peut dissuader les gens de se présenter aux élections. À long terme, cela nuit à la démocratie, qui est au cœur même de nos sociétés occidentales.

Mon objectif aujourd'hui est de partager avec vous des exemples de la manière dont le Parlement finlandais fait face et se prépare aux menaces de sécurité et aux actions visant nos parlementaires.

La résilience de la Finlande face aux crises repose sur le concept de sécurité globale. Il s'agit de garantir les fonctions vitales de la société grâce à la coopération entre les autorités, les entreprises, les organisations et les citoyens. De notre point de vue, le citoyen est un participant actif à la sécurité, et non une simple cible. Cette approche est également appliquée au Parlement finlandais. Chaque personne travaillant au parlement joue un rôle important dans le maintien et le développement de la sécurité.

Je dirige actuellement le groupe de développement de la sécurité au sein du parlement. Ce groupe comprend à la fois des parlementaires et des fonctionnaires. Notre objectif est de renforcer la sécurité de différentes manières et d'améliorer l'expérience d'un lieu de travail sûr pour tous les membres du parlement.

Pour soutenir ce travail, des enquêtes sur la sécurité ont été menées au cours des vingt dernières années. Dans l'enquête de cette année, les parlementaires n'ont pas signalé d'augmentation des menaces de violence physique, bien que certains incidents violents se soient produits récemment. Cependant, le harcèlement en ligne est en augmentation. Les parlementaires sont confrontés à un langage de plus en plus dur et à des abus verbaux sur Internet.

Les parlementaires finlandais ont accès à des services de sécurité généraux et, si nécessaire, à des mesures de sécurité personnalisées. Les députés peuvent participer aux évaluations des risques qui déterminent les actions nécessaires.

Les services de sécurité comprennent la protection personnelle et d'autres mesures de protection fournies par la police, telles que le soutien dans les situations de menace. Des dispositifs techniques de sécurité peuvent également être mis en place – dans certains cas, même à domicile.

Notre formation à la sécurité couvre la sécurité générale, la préparation et les actions dans des circonstances exceptionnelles, ainsi que la cybersécurité.

Les directives de sécurité du parlement comprennent des lignes directrices pour les situations de harcèlement en ligne, la manière d'agir en toute sécurité sur le plan numérique et des lignes directrices pour la sécurité des voyages et les perturbations à l'étranger.

Les médias sociaux sont également surveillés par l'unité de communication du parlement, dont le personnel travaille en étroite collaboration avec notre personnel de sécurité.

L'objectif de la coopération globale du parlement en matière de sécurité est de dresser un tableau national des menaces qui pèsent sur les députés. Cela nous permet d'identifier et de contrer les différentes menaces à l'avance.

Les mesures de sécurité proactives prises par les parlementaires sont également importantes. Les choix des députés eux-mêmes ont un impact. Il est essentiel d'être sélectif en ce qui concerne les événements, d'y assister seul ou non et d'utiliser les moyens de transport adéquats. Il est également important de réfléchir à la manière d'agir dans le monde numérique.

Chers amis,

Malheureusement, nous ne pouvons pas empêcher tous les actes violents contre les responsables politiques. Toutefois, en mettant l'accent sur la sensibilisation, la préparation et la coopération et en partageant les meilleures pratiques, nous sommes déjà bien placés pour élaborer de nouvelles mesures de sécurité.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci Madame Risikko.

La parole est maintenant à Mme Bärbel BAS, Présidente du Bundestag d'Allemagne.

Mme Bärbel BAS (Présidente du Bundestag, Allemagne): Monsieur le Président,

chers collègues,

Nous l'avons tous constaté ces derniers mois et ces dernières années : le discours politique s'est de plus en plus polarisé et radicalisé. Dans les cas les plus graves, des personnes ont même perdu la vie au service de la démocratie. Je voudrais moi aussi rappeler une fois de plus Jo Cox, Pawel Adamowicz et David Amess, ainsi que Walter Lübcke, le président de la région allemande de Kassel – il a été abattu sur sa véranda par un extrémiste de droite en 2019.

Ces meurtres sont les résultats cruels d'une évolution inquiétante. L'assaut du Capitole américain le 6 janvier 2021 – une attaque contre un bâtiment parlementaire et des représentants du peuple – a également constitué un point bas effrayant, motivé par la fausse affirmation selon laquelle le résultat des élections aurait été obtenu de manière illégale.

Chers collègues, en Allemagne, l'Office fédéral de la police criminelle a signalé près de 5.000 cas de violence contre des hommes et des femmes politiques pour l'année 2024. Les agressions ont ainsi augmenté de 20 % par rapport à 2023. Les femmes et les membres de minorités sont particulièrement touchés, tout comme les élus locaux, pour la plupart bénévoles.

Avant nos élections fédérales, plusieurs députés avaient décidé de ne pas se représenter en raison de menaces récurrentes – parmi eux, ma vice-présidente du Bundestag, Yvonne Magwas. Ces menaces, les agressions contre les députés ou les attaques contre le personnel de campagne ne sont pas des cas isolés – ils font partie d'un affrontement mondial – un affrontement entre la démocratie et l'autocratie, entre le dialogue et l'intimidation, entre la force du droit et la loi du plus fort. Cette prise de conscience devrait nous donner de la force. Nous défendons la grande idée d'une société dans laquelle les conflits sont résolus de manière pacifique et non par la violence. Nous défendons l'idée démocratique : une société dans laquelle le compromis n'est pas un signe de faiblesse – mais de force.

Chers collègues, les mesures suivantes peuvent aider à endiguer la violence contre les hommes et les femmes politiques : la condamnation rapide des actes, des concepts de protection et des offres d'aide pour les personnes concernées, des règles claires et des possibilités de sanctions pour un débat respectueux au Parlement, une protection renforcée du Parlement, pas d'accès pour les personnes qui représentent un risque pour le travail ou la sécurité du Parlement. Mais nous devons également nous attaquer durablement aux causes : informer sur la désinformation dans les médias sociaux, informer sur les dangers d'une opinion publique polarisée, transmettre davantage d'éducation à la démocratie et de compétences médiatiques – notamment sur les plateformes numériques – et trouver des solutions politiques aux inégalités sociales croissantes.

Mesdames et messieurs, chers collègues, la situation est grave – mais il y a aussi beaucoup d'espoir. La foi en la démocratie mobilise. Je l'ai déjà dit lors de la première session : le taux de participation aux dernières élections fédérales était vraiment très élevé, avec plus de 80 %, et il n'a jamais été aussi élevé depuis la réunification allemande – et cela donne confiance. Partout en Europe, et aujourd'hui encore dans cette salle, je vois des hommes et des femmes politiques qui s'engagent maintenant plus que jamais pour la démocratie, qui ne se laissent pas intimider par les défis, mais qui, au contraire, font preuve de solidarité.

Cette détermination solidaire est alors un atout puissant que nous avons tous en main.

Merci beaucoup.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci, Madame la Présidente.

Je suis tout à fait d'accord avec ce que nous avons dit, à savoir que nous devons envoyer un message clair à ceux qui croient que la force a raison, car la force n'a pas raison.

La parole est à M. Peter ŽIGA, Président du Conseil national de la République slovaque.

M. Peter ŽIGA (Conseil national, République Slovaque)*: Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire,

Chères et chers collègues,

Chers invités,

Nous vivons une période difficile et complexe pour la société et la démocratie. L'Europe est depuis longtemps habituée à la prospérité, à la tolérance et au respect des règles écrites et non écrites.

Cependant, nous assistons aujourd'hui à une période d'insécurité, de profondes divisions au sein de la société et de diverses manifestations d'agression. Ce n'était qu'une question de temps avant que cette atmosphère ne débouche sur la violence et les atteintes à la vie et à la santé humaines. La Slovaquie a connu une attaque semblable l'année dernière, lorsque le Premier ministre Robert FICO a failli être tué.

Un fanatique, poussé par ses convictions politiques, a ouvert le feu, choquant et horrifiant notre nation. L'ensemble de la scène politique s'est accordée à dire qu'il s'agissait ni plus ni moins d'une tentative d'assassinat de la démocratie elle-même. Dans une démocratie, nous sommes habitués à ce que les batailles politiques soient menées là où elles doivent l'être : dans les murs du parlement, avec des arguments, aussi féroces soient-ils, mais toujours dans le respect des adversaires politiques.

Cependant, lorsqu'une atmosphère de colère, de haine et de peur s'installe dans la rue, il en résulte toujours de la violence. Certains croient même, de manière perverse, qu'ils font le bon choix lorsqu'ils commencent à régler leurs comptes avec ceux qui ont des opinions politiques différentes. Il y a même ceux qui justifient l'assassinat d'un dirigeant politique ou d'un Premier ministre simplement parce qu'ils ne sont pas d'accord avec eux.

À la suite de la tentative d'assassinat, le Conseil national de la République slovaque, sous ma direction, a adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle tous les partis parlementaires condamnaient à la fois l'attentat et la violence politique.

Les partis d'opposition, dont les critiques à l'égard du Premier ministre ont été publiquement partagées par l'assassin, ont réduit leurs activités publiques. Nous avons tous convenu que la situation dans laquelle des politiciens incitaient des foules à se rassembler devant les maisons de leurs opposants ne devait plus jamais se reproduire.

Pourtant, moins d'un an plus tard, je suis attristé et déçu de constater qu'à bien des égards, nous sommes revenus au point de départ. La tendance mondiale à la violence à l'encontre des personnalités politiques est une chose que nous reconnaissons tous, tous ceux qui sont présents dans cette salle. Il suffit de se rappeler la tentative d'assassinat de Donald TRUMP, alors candidat à la présidence.

Les responsables politiques eux-mêmes et leurs méthodes sont largement responsables de cette radicalisation. Cela se produit lorsqu'ils refusent d'accepter les résultats des élections et attaquent agressivement leur adversaire politique. Les médias jouent également un rôle, en creusant souvent les divisions et en alimentant une atmosphère négative dans la société.

Une autre menace sérieuse provient des médias sociaux et de l'anonymat qui permet à l'hostilité de se développer. Pourtant, paradoxalement, ceux qui parlent le plus souvent de tolérance, de démocratie et de liberté d'expression sont souvent ceux qui présentent leur propre point de vue comme la seule vérité acceptable, se concentrant davantage sur la recherche d'ennemis à l'intérieur.

Sans introspection et sans retour à un débat respectueux et civilisé, il sera impossible de rétablir la paix dans la société. Les responsables politiques doivent montrer l'exemple, car les gens nous imitent souvent dans ce qui est acceptable.

Personne ne veut faire taire qui que ce soit, mais nous devons tous nous demander si nos paroles et nos actes n'alimentent pas la haine qui mène à la violence. Des mesures de sécurité plus strictes, à elles seules, ne sont pas la solution.

La frontière entre la modération du discours public et la censure est ténue. La seule véritable solution est un engagement sociétal commun en faveur de la décence et de la tolérance, dans le respect des règles, afin que nous puissions vivre dans une société pacifique et civilisée où l'agression et la violence sont universellement condamnées comme quelque chose d'inacceptable.

Je vous remercie de votre attention.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci, Monsieur Žiga.

La parole est à M. Angelo FARRUGIA, Président de la Chambre des représentants de Malte.

Vous avez la parole.

M. Angelo FARRUGIA (Président de la Chambre des représentants, Malte): Merci, Monsieur le Président.

Chers invités,

Tout d'abord, je voudrais faire une déclaration : la démocratie ne se protégera pas toute seule. Nous devons la protéger. Ainsi, la véritable démocratie se nourrit du débat. Cependant, dans toute l'Europe et au-delà, la politique est confrontée à une vague sans précédent d'intimidations, de violences et de menaces.

Soyons clairs : il ne s'agit pas seulement d'une crise affectant les personnes exerçant une fonction publique. Non : il s'agit d'une crise de la démocratie elle-même, d'une attaque calculée contre les principes fondamentaux qui soutiennent nos sociétés.

La violence contre les personnalités politiques est physique.

Nous en avons été témoins dans le monde entier, depuis les assassinats odieux de Mme Jo COX – mentionnée plus tôt par mon ami Sir Lindsey HOYLE – et de M. Paweł ADAMOWICZ, jusqu'à la tentative d'assassinat du Premier ministre slovaque Robert FICO, mentionnée également par l'orateur qui m'a précédé.

Au début de ma carrière, lorsque je servais dans les forces de police maltaises, j'ai également été témoin d'une telle violence à l'encontre d'un membre du parlement, Paul CHETCUCI CARUANA, du parti gouvernemental, qui a survécu de justesse à une lettre piégée qui n'a pas explosé.

Mais le même jour, une autre lettre piégée a été envoyée à un autre futur ministre du parti gouvernemental, M. Edwin GRECH, et sa fille de 15 ans, Karin GRECH, l'a tragiquement ouverte, provoquant une explosion qui lui a coûté la vie. Elle est morte sur le coup. De nombreuses années plus tard, les tribunaux maltais ont officiellement reconnu que son assassinat était un crime politique, mais l'affaire n'a toujours pas été élucidée.

La violence ne se limite pas aux agressions physiques : il s'agit d'un effort systématique pour faire taire les voix et démanteler les personnalités politiques.

Les discours haineux en ligne, la désinformation, la diffamation et la perversion délibérée de la vérité y contribuent.

Les femmes en politique sont particulièrement vulnérables. Elles sont trop nombreuses à subir des violences psychologiques, à recevoir des menaces de mort et à faire face à des intimidations quotidiennes.

La prochaine présidence maltaise du Conseil de l'Europe fera de cette question une priorité absolue. Nous devons nous efforcer de renforcer les protections contre la violence et la discrimination sous toutes leurs formes, en veillant à ce que la politique reste uniquement un espace où toutes les voix – toutes, y compris celles des femmes et des groupes marginalisés – peuvent être entendues sans crainte.

Pourtant, comme nous le savons, la politique n'est pas l'apanage de quelques privilégiés : elle est à la fois la responsabilité et le droit de chaque citoyen.

Si l'on permet à la violence d'envahir la politique, ce ne sont pas seulement les personnes en place qui en pâtissent, mais tous ceux qui osent s'engager dans la démocratie, exprimer leur point de vue et défendre la justice.

Chères et chers collègues,

Lorsque la démocratie est attaquée, c'est la société elle-même qui porte les blessures.

Comme l'a déclaré ARISTOTE, le père de la science politique : « Tout homme est, par nature, un animal social et politique ».

Les journalistes, les militants et les citoyens sont donc confrontés aux mêmes dangers que les responsables politiques lorsqu'ils exercent leur droit d'expression.

Le harcèlement et l'intimidation des journalistes qui dévoilent la vérité, la diffamation et les discours de haine à l'encontre des activistes qui défendent la justice, et la suppression des dénonciateurs qui exposent la corruption font tous partie de la même crise.

Ainsi, chères et chers collègues, pour préserver la démocratie, je le répète : nous devons la protéger nous-mêmes.

Au cœur de ce défi se trouve la prolifération incontrôlée de la désinformation et des discours de haine.

Nous devons agir de manière décisive.

Une législation plus solide doit être adoptée pour protéger les personnalités politiques et les citoyens. Cela nécessite des réformes législatives pour criminaliser l'incitation à la violence, à la fois en ligne et hors ligne, ainsi que pour responsabiliser ceux qui amplifient les discours de haine.

De même, un soutien psychologique et traumatique important devrait être apporté aux victimes de la violence politique.

Enfin, il faut garantir une justice rapide en cas de menaces et d'attaques, tout en renforçant la sécurité des personnes à haut risque.

Ainsi, chères et chers collègues, une attention particulière doit être accordée à la protection des femmes et des minorités politiques par le biais de garanties juridiques plus solides, de sanctions plus sévères pour les discours haineux fondés sur le genre et de programmes de mentorat pour soutenir les voix non représentées dans la politique.

Les initiatives nationales doivent cultiver l'éducation aux médias, par le biais de campagnes d'éducation qui donnent aux citoyens les moyens d'identifier les informations erronées.

Dans ce contexte, le parlement joue un rôle essentiel pour garantir l'égalité et la responsabilité. Ses privilèges ne doivent jamais être utilisés à mauvais escient pour salir les citoyens.

En tant que Président du Parlement de Malte, j'ai toujours plaidé, chaque année – à l'occasion de mon discours lors d'un jour particulier qui est le Sette Giugno, qui marque le soulèvement des Maltais contre les Britanniques, ayant mené à leur première Constitution un peu plus tard – en faveur de l'importance de maintenir le droit fondamental de réponse des citoyens au sein du parlement, permettant à tous les individus de se défendre contre la diffamation. Le principe de Sette Giugno est un symbole de la lutte des citoyens pour l'autodétermination et les droits démocratiques, comme je l'ai clairement indiqué précédemment. Il rappelle de manière poignante que la démocratie doit être ancrée dans la responsabilité, la vérité et le débat responsable.

Ainsi, pour rétablir la confiance dans les politiciens et dans nos institutions, nous devons renforcer les codes éthiques des responsables politiques, interdire les discours incendiaires, améliorer la transparence et promouvoir une gouvernance éthique. La participation civique doit également être encouragée afin que les citoyens se sentent partie intégrante du processus démocratique.

Cependant, nous devons également reconnaître que la violence politique ne se limite pas à nos frontières nationales : c'est désormais un fléau mondial.

Pour y remédier efficacement, nous avons besoin d'une collaboration internationale très forte, comme nous le faisons aujourd'hui, notamment par le biais d'organismes de surveillance transnationaux qui suivent les tendances de la violence politique, facilitent les poursuites transfrontalières et encouragent les dialogues mondiaux sur la résilience démocratique.

Chères et chers collègues,

Nous nous trouvons à un moment décisif de l'évolution de la démocratie.

Devons-nous nous résigner à ce que la violence politique soit une réalité inéluctable ou devons-nous défendre résolument un avenir où la démocratie est vénérée et sauvegardée ?

Les responsables politiques doivent montrer l'exemple, bien sûr, en dénonçant la violence, la désinformation et les discours de haine dans toutes leurs manifestations.

Cependant, nous devons renforcer la démocratie en protégeant tous ceux qui s'y engagent, c'est-à-dire les politiciens, les journalistes, les activistes et les citoyens.

Forgeons une société dans laquelle l'engagement politique est sûr, estimé et inviolable.

La démocratie ne se protégera pas elle-même et, je le répète : nous devons la protéger.

Je vous remercie.

(Légers applaudissements)

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci Monsieur Farrugia.

Notre dernier orateur est la Présidente de l'Union parlementaire internationale.

Madame Tulia Ackson, vous avez la parole.

Mme Tulia ACKSON (Présidente de l'Union interparlementaire): Monsieur le Président,

Chères et chers collègues,

Je voudrais vous remercier de m'avoir donné une nouvelle fois l'occasion de m'adresser à vous.

Après avoir écouté tous les collègues qui ont pris la parole avant moi sur ce sujet très important des violences à l'encontre des personnalités politiques, je n'ai cessé de réfléchir aux différentes catégories de personnalités politiques que nous avons. Et ici, la plupart d'entre nous sont des dirigeantes et dirigeants de nos parlements respectifs, y compris moi-même – je suis la Présidente de l'Assemblée nationale de Tanzanie.

Certains des défis dont nous avons discuté ici aujourd'hui nous concernent personnellement en tant que présidentes et présidents, mais certains des défis que nous avons avancés ici sont ceux qui concernent les personnalités politiques en général. Mais même nous, en politique, nous appartenons encore une fois à des catégories différentes. Il y a des hommes politiques, il y a des femmes politiques, il y a des personnes handicapées, il y a des jeunes en politique, il y a des personnes issues de groupes marginalisés. Nous sommes tous confrontés à des niveaux de violence différents.

Nous avons parlé de la violence en général. Si je prends l'exemple des femmes – mes collègues ont pris la parole avant moi, mais avant de venir à cette conférence, j'étais au Mexique où des femmes discutaient des défis qu'elles rencontrent en politique. Et j'ai eu l'occasion de les écouter également. En tant que Présidente de l'Union interparlementaire, j'ai des aperçus de ce qui se passe dans le monde politique en dehors des États membres du Conseil de l'Europe. Et dans ces endroits, lorsque ces États discutent, leurs défis sont un peu différents de ce que j'ai entendu de la plupart de mes collègues ici.

Venant d'Afrique, lorsque vous parlez de moi et de mon apparence, par exemple si j'ai tressé mes cheveux ou non, la couleur de mes chaussures, la couleur de mes vêtements, je considérerais rarement cela comme de la violence. Pourquoi ? Parce qu'il existe d'autres formes brutales de violence, et que celle-ci est peut-être moins grave.

Mais en même temps, si quelqu'un se rend sur mon compte ou sur son propre compte pour publier des messages à mon sujet et dire quelque chose de très cynique ou de très dégradant à mon égard en tant que dirigeante, en tant que femme politique ou en tant que femme, je me demanderai peut-être qui est cette personne qui me dit cela. Et ensuite, je me demanderai si elle vient de ma circonscription, si elle est une électrice ou un électeur. Et si je me rends compte que ce n'est peut-être pas le cas, que cette personne est peut-être même en Europe, alors ça m'est complètement égal. Pourquoi ? Parce que je dois ignorer cette intimidation en ligne, parce qu'il y a d'autres choses sérieuses qui m'affectent en tant que personnalité politique.

Pourquoi est-ce que je dis cela ?

Parce que l'espace physique n'est pas aussi ouvert pour moi en tant que femme, alors si je commence à m'inquiéter des gens qui discutent de mon apparence, de ma façon de m'habiller, vous savez, ou de quelqu'un qui fait des commentaires sur l'internet, alors je suis condamnée. Pourquoi ? Parce que mon monde politique est peuplé d'hommes très puissants, et qu'ils ne vous laisseraient pas, en tant que femme, occuper leur espace. Si je me présente comme une personne qui s'inquiète lorsque les gens parlent de moi, de la façon dont je m'habille, de la façon dont je me coiffe, alors la communauté qui m'a votée dira qu'elle a d'autres choses à faire.

Pourquoi ? Elle voudrait que je parle de la disponibilité de l'eau, de l'eau propre, de la construction de centres de santé. Si je suis là, si elle m'entend parler de ces idées qui me concernent personnellement, elle ne me considérera probablement pas comme une dirigeante sérieuse.

Pourquoi ai-je soulevé cette question ? Parce que nous parlons de démocratie et de protection des valeurs démocratiques. Il est très important que l'espace soit égal pour toutes les personnalités politiques de toutes les catégories, mais en même temps, je voudrais insister, en tant que Présidente de l'UIP, sur le fait que le Conseil de l'Europe est exemplaire dans les domaines de la gouvernance et de la démocratie.

Il est temps d'étudier ce qui se passe ailleurs et d'essayer de l'influencer. Pourquoi ? Nous voudrions aussi, dans notre propre monde, arriver à un point où nous discuterions des défis comme vous le faites ici. Les défis auxquels une personne est confrontée en ligne, les défis auxquels une femme est confrontée lorsque les gens discutent de la couleur de ses chaussures. C'est quelque chose qui les affecte. Pourquoi discutez-vous de leurs chaussures plutôt que du discours qu'elles ont prononcé, plutôt que de ce qu'elles sont capables d'offrir en tant que leaders. Nous voudrions également atteindre cet espace.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, j'insiste pour que nous commandions des études et que nous comprenions.

J'ai entendu ici un certain nombre d'exemples de personnalités politiques qui ont été assassinées en raison de leur travail, de personnalités politiques dont la vie a été mise en danger. Mais dans d'autres endroits de ce monde où les partis d'opposition, où les partis qui ne sont pas au gouvernement, c'est parfois l'appareil d'État qui inflige des souffrances à ces personnalités politiques. Comment pouvons-nous apprendre du Conseil de l'Europe à tenir ces gouvernements responsables de la violence qu'ils infligent à ces personnalités politiques qui ont des opinions différentes des leurs ?

Hier, j'ai reçu des rapports. En tant que Présidente, une fois de plus, il y a des endroits où des personnalités politiques ont été arrêtées juste parce qu'elles étaient sur le point de participer à des élections, et maintenant elles sont détenues, de sorte qu'elles ne sont pas en mesure d'y participer.

La démocratie, nous la voulons en Europe, oui. Et le Conseil de l'Europe réunit aujourd'hui les parlements de cette Organisation et nous discutons de la démocratie, oui. Mais nous devons veiller à ce que cette démocratie s'étende également à d'autres pays.

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer et je vous souhaite le meilleur.

Je vous remercie.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Merci beaucoup, Madame Ackson, Présidente de l'UIP.

Je vais maintenant donner la parole à nos principaux orateurs, au cas où ils souhaiteraient réagir au débat.

Je donne d'abord la parole à M. Lorenzo FONTANA.

Cher Lorenzo, souhaitez-vous réagir ?

M. Lorenzo FONTANA (Président de la Chambre des Députés, Italie): *Merci, Monsieur le Président. Ce n'est pas pour répondre, mais... [en anglais]*

Ah, excusez-moi, je vais passer à l'italien.

Ce n'est pas tant pour répondre au débat mais c'est pour vous inviter, l'année prochaine, au nom de la Chambre des députés et aussi au nom du Sénat de la République, à tenir la même conférence à Rome, à l'automne 2026. Compte tenu de la merveilleuse organisation qui existe ici, nous espérons pouvoir faire la même chose ; mais je suis convaincu que grâce au Président et à toute l'organisation, notre tâche sera certainement facilitée.

Voici donc ce que je voulais vous annoncer : c'est que nous avons l'intention de tenir cette assemblée à Rome à l'automne 2026, et j'espère que nous pourrions tous nous y retrouver.

Je vous remercie car, selon moi, la journée d'aujourd'hui nous a donné beaucoup d'éléments de réflexion que nous pourrions peut-être approfondir lors de la session que nous aurons dans notre pays. Je vous remercie donc et je me réjouis de vous retrouver à Rome l'année prochaine.

Merci beaucoup.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Sir Hoyle, souhaitez-vous revenir sur ce débat ?

Sir Lindsay HOYLE (Président de la Chambre des Communes, Royaume-Uni): Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous remercier. Merci à tous d'avoir participé à une conférence très importante, qui nous rassemble, ce qui est vraiment important.

Et je dois dire à mon grand ami Lorenzo – un grand merci pendant qu'il parle – que je veux dire que Rome est à l'ordre du jour et que je m'en réjouis. Je me réjouis de l'hospitalité. Il s'agit de nous maintenir ensemble, de travailler ensemble et d'être là les uns pour les autres. Une fois de plus, je vous remercie pour toutes vos contributions. Merci de m'avoir permis de m'exprimer.

C'est important. Nous sommes une seule Europe, même si nous ne sommes pas tout à fait dans le club en ce moment.

Je vous remercie tous.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Chère Urska, souhaitez-vous répondre à ce débat ?

Mme Urška KLAKOČAR ZUPANČIČ (Présidente de l'Assemblée nationale, Slovénie): Merci beaucoup d'avoir attiré l'attention sur ces sujets très importants dont nous avons pu débattre.

J'espère que cette conférence aura un impact, au moins dans nos esprits, au moins pour que nous soyons conscients des dangers de ce monde – et pas seulement des dangers, mais aussi des aspects positifs –, et que nous nous concentrons sur ces aspects positifs, pour faire de ce monde un endroit dont nous serons fiers et où nos enfants pourront vivre.

Il ne faut pas tenir pour acquis le fait que nous soyons ici tous ensemble, venant de pays différents, d'États différents, avec des histoires différentes, des traditions différentes, des religions différentes, des cultures différentes, et que nous soyons capables de nous parler dans le respect les uns des autres.

J'espère qu'il en sera toujours ainsi. Malheureusement, nous avons des élections en Slovénie l'année prochaine, avant l'automne ; mais quel que soit mon remplaçant, j'espère qu'il poursuivra le travail que je fais, à savoir donner du pouvoir aux femmes – en particulier – mais aussi à d'autres personnes qui ont le cœur, la force et la volonté de s'engager dans la vie publique et de faire de bonnes choses pour nos sociétés.

Je vous remercie donc pour cette conférence, pour son organisation.

J'espère que, comme je l'ai dit dans mon discours, nous ne nous contenterons pas de mots mais montrerons ce que nous pouvons faire à travers des actes, parce que le monde dans lequel nous vivons n'est pas toujours rose. Toutefois, nous pouvons l'améliorer. Nous le pouvons.

Merci.

M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE): Commençons par la bonne nouvelle : 58 délégations de 43 pays et 9 assemblées parlementaires.

Une moins bonne nouvelle : 57 orateurs, 39 hommes et 18 femmes. Un tiers seulement.

La bonne nouvelle, bien sûr, c'est que cette Assemblée a déjà atteint 46 % de femmes siégeant. Je pense que l'année prochaine, nous serons à 50-50.

Nous avons eu 40 secrétaires généraux : 27 hommes et 13 femmes.

Chères et chers amis, chers collègues,

J'ai le privilège, en tant que Président, de conclure les travaux de notre conférence.

Nous nous trouvons à un moment de l'histoire où nos sociétés et nos citoyens sont confrontés aux défis des valeurs juridiques et démocratiques internationales que nous avons considérées comme acquises pendant si longtemps. Les trois thèmes de notre conférence – « Sauvegarder la démocratie », « Garantir la liberté d'expression en période de polarisation et d'incertitude », et « Violences à l'encontre des personnalités politiques » – ne pourraient être plus opportuns.

Ils sont de plus en plus liés et appellent une action vigoureuse et innovante de notre part.

La démocratie et la paix sont étroitement liées : si nous avons oublié les leçons de la dernière guerre, les dernières années que nous avons vécues, au cours desquelles la démocratie et la paix ont été mises à mal sur notre continent, nous l'ont rappelé avec une clarté cristalline.

La démocratie et la paix ne sont pas établies une fois pour toutes ; nous devons essayer de les maintenir chaque jour, continuellement, dans chaque partie de notre continent et au-delà. Nous devons nous accrocher aux valeurs fondatrices profondément enracinées sur lesquelles l'Europe s'est construite et les défendre. Nous devons insister sur le plein respect du droit international et demander des comptes à ceux qui le violent.

Défendre la démocratie, chères et chers collègues, résume ce que fait l'Ukraine aujourd'hui et nous le répéterons souvent ici, dans cet hémicycle. Pour leur part, les démocraties européennes doivent continuer à soutenir pleinement l'Ukraine dans sa lutte contre l'agression de la Fédération de Russie. Car il est clair que

l'issue de cette guerre est appelée à sauver l'avenir de notre continent. Notre unité et notre solidarité constituent la meilleure défense contre les forces étrangères et nationales malveillantes qui ont l'intention de saper la démocratie et la paix.

La conférence se réjouit de soutenir les travaux du Conseil de l'Europe sur le nouveau pacte démocratique, une initiative qui fait suite aux engagements politiques exprimés par les chefs d'État et de gouvernement à Reykjavik lors du 4e Sommet du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'une question qui nous concerne tous, qui concerne toutes nos sociétés et tous nos citoyens. Nous devons trouver les moyens de renouer avec ces citoyens – en particulier avec les jeunes – et de faire renaître la passion de la démocratie et de la paix au lieu de la résignation et de la division. Nous devons investir dans l'éducation civique qui touche les têtes et les esprits dans toute la société, et en particulier dans les écoles et les établissements d'enseignement.

Les parlementaires ont une responsabilité particulière dans le rôle de leader qu'ils ont à jouer. Nous devons être particulièrement attentifs à la manière dont nous nous comportons dans nos parlements et à la façon dont cela façonne le discours public. Au-delà de la politique partisane, nous devons exercer notre rôle de contrôle de l'exécutif et dénoncer résolument les dérapages démocratiques. Nous devons être transparents dans notre travail parlementaire et le rapprocher des citoyens par des canaux traditionnels et nouveaux, en écoutant leurs préoccupations et en rétablissant leur confiance dans la démocratie. Les nouveaux défis ne représentent pas seulement un danger pour la démocratie : nous pouvons les utiliser en tant qu'outils très utiles.

Les conclusions de la conférence seront bientôt disponibles sur le site web de la conférence.

Avant de déclarer la conférence close, je voudrais vous informer que notre prochaine conférence, comme l'a dit notre cher Lorenzo FONTANA, se tiendra à Rome à l'automne 2026. Je n'y serai pas, puisque je ne serai plus Président, mais mon successeur sera là pour vous accueillir, aux côtés de Lorenzo FONTANA.

Nous sommes arrivés au terme de la Conférence européenne des Présidents de parlement 2025, et il est maintenant temps de nous dire au revoir. J'ai été heureux de vous accueillir à Strasbourg et je me réjouis de votre présence nombreuse et de votre participation active à nos débats.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous d'avoir ainsi contribué au succès de cette conférence, qui restera sans doute comme l'un des temps forts de l'année 2025 pour l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Nos débats ont été extrêmement riches et le nombre de rencontres bilatérales entre délégations est un signe indéniable de coopération interparlementaire.

Lorsque je vous ai envoyé mon invitation, mon souhait pour cette conférence était de créer un espace où nous pourrions partager nos expériences, nos connaissances et notre expertise, et nous connecter les uns aux autres. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des défis sans précédent en matière de sécurité démocratique, dans un contexte de modification des équilibres géopolitiques et de réalignement du multilatéralisme.

En tant que membres du Conseil de l'Europe, nous devons rester déterminés à défendre nos principes fondamentaux de démocratie, de droits humains et d'État de droit. Il s'agit là de notre responsabilité collective.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à nos principaux orateurs et à tous ceux qui ont contribué à ces discussions.

Nos travaux fourniront non seulement des pistes de réflexion mais également des propositions concrètes et des exemples d'actions, dans nos parlements respectifs mais aussi à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. C'est à nous, Présidentes et Présidents de parlements, de puiser dans la richesse de ces échanges stimulants les éléments qui nourriront le travail parlementaire.

Chers collègues orateurs, Présidents et secrétaires généraux de parlements,

J'ai pris beaucoup de plaisir à vous rencontrer, à vous écouter et à apprendre de vous. Si je devais vous transmettre un seul message, je vous demanderais de vous rappeler que la démocratie est peut-être ancienne, mais pas démodée.

Je tiens à exprimer ma gratitude à celles et ceux qui ont contribué à l'excellente organisation de cette conférence, le Secrétariat du Conseil de l'Europe, le secrétariat de l'Assemblée parlementaire, ainsi que sa Secrétaire générale, Mme Despina CHATZIVASSILIOU. Et bien sûr, je remercie la ville de Strasbourg qui nous accueille, ainsi que les autorités françaises. Je tiens également à saluer le travail remarquable de nos interprètes.

J'ai maintenant le plaisir de vous inviter à un cocktail de clôture qui sera servi dans le foyer de l'hémicycle.

Sur ces dernières paroles, je déclare la conférence close.

Merci à tous.